

Le collectif se bat contre l'enfouissement de l'amiante

Encore récemment, Cinéa a dénoncé un dépôt sauvage à La Roque-sur-Pernes.

Tout sourire, Alain Aubaud, président du Collectif indépendant "Non à l'enfouissement de l'amiante" a accueilli, à l'espace jeunesse, les fidèles de l'association pour son assemblée générale. Après les remerciements au maire, aux adjoints, aux élus, aux adhérents et au conseil d'administration, le rapport d'activité 2016 a été développé avec satisfaction, puisque les 10 objectifs de l'année écoulée ont été presque tous remplis.

Encore récemment, Cinéa a gagné en dénonçant un dépôt sauvage de plaques d'amiante à



Alain Aubaud (en médaillon), président du Collectif indépendant "Non à l'enfouissement de l'amiante" a accueilli, à l'espace jeunesse, les fidèles de l'association pour son assemblée générale. /PHOTOS M.T.M.

"Le travail altruiste et Cinéa, leur ténacité et leur engagement."

NICOLE BERNARD

La Roque-sur-Pernes, délestage dont le responsable a été retrouvé et sanctionné. Le nombre d'adhérents à Cinéa a légèrement augmenté, malgré la défection de Sita. L'association Les Garrigues de Mazan ainsi que le comité écologique Comtat-Ventoux ont rejoint le collectif qui compte désormais plus de 800 sympathisants.

Parmi ses nombreuses actions, Cinéa a recensé cette année les sociétés de désamiantage et participé, comme à son habitude, à de nombreuses journées à Pernes. L'énorme investissement pour la préparation de la journée sur les déchets du 13 octobre 2016, a payé, remportant un vif succès auprès du public.

Pour l'association, le bilan 2016 est positif et l'année 2017 commence "très bien", de l'avis

du président, "avec d'excellentes nouvelles". Les comptes ont été présentés par le trésorier Jacques Wasbauer. Cinéa s'enracine avec son socle dur de fidèles associations et ses 32 adhérents : Bien vivre aux garrigues, La Chêneraie de Saint-Philippe, La Maison de l'histoire locale, la Nesque propre, Le Jardin du promeneur, Les Sorgues vertes, France Nature Environnement 84 et Paca, le comité écologique du Ventoux et les garrigues de Mazan et de la Lègue de Carpentras.

Les cotisations 2017 restent inchangées soit 10 €/an pour les individuels et 30 € pour les associations. Le budget a été approuvé, le conseil d'administration renouvelé.

Nicole Bernard, présidente de France Nature Environnement, a salué "le travail altruis-

te de Cinéa, leur ténacité et leur engagement". Elle a également remercié le maire de Pernes, Pierre Gabert, de son soutien constant depuis 2010.

Les priorités de 2017 concernent bien évidemment l'aboutissement du pilote de recyclage de l'amiante, le contact avec les communautés de communes, les ministères et les délégués européens, et le développement d'un plan de communication auprès des médias, tout cela sans négliger les autres actions. Le budget prévisionnel 2017 sera donc impacté directement par les frais de déplacement. Il faudra donc davantage d'adhésion pour que l'association maintienne son cap.

Maïté MICHEL

www.cinea84.fr ☎ 06 18 67 34 47
ou 09 82 58 64 79

LE COLLECTIF

Cinéa est né du vaste projet d'enfouissement de l'amiante liée dans les carrières de Pernes. Il a joué un rôle prépondérant dans l'annulation de ce projet. Puis le collectif a continué son combat en essayant de trouver des solutions de recyclage de ce "déchet", comptant sur le génie du professeur toulousain Michel Delmas et son protocole révolutionnaire de transformation de l'amiante en matières premières inertes et réutilisables : la silice amorphe, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, l'hydroxyde de fer, l'hydroxyde d'aluminium.

Une première mondiale française !

D'ici 30 ans, la planète devra recycler un maximum d'amiante puisque cette matière, dont la Chine et l'Asie ne reconnaissent pas la dangerosité, a été utilisée en grande quantité jusqu'aux années 1980, notamment dans le BTP, en raison de son faible coût de production. Notre environnement respirable contiendrait plus de 25 kg de fibres d'amiante par habitant de la planète. Le volume total de la production mondiale qui devait diminuer fortement depuis 1975 avec la baisse de consommation des pays industrialisés

connaît en fait depuis quelques années un nouvel essor : la quantité d'amiante extraite chaque année dans le monde est aujourd'hui comprise entre 2 et 3 millions de tonnes alors que l'union européenne en a interdit l'utilisation. Ca y est, la société Neo Eco, qui s'est lancée dans l'aventure, a commencé la construction du pilote à partir des brevets de l'équipe toulousaine ! Le prototype décomposera l'amiante et il sera mobile, annihilant ainsi la dangerosité des transports. Pour les collectivités territoriales ce se-

ra une formidable vitrine technologique, écologique et économique. Cette innovation, qui n'a pas d'équivalent dans le monde, va créer de l'emploi, valoriser les industriels et porter haut le savoir-faire français. Le processus ne coûtera que quelques euros de plus par tonne que l'enfouissement. En France, la SNCF et EDF s'en réjouissent déjà et plusieurs pays européens sont déjà intéressés.

Le pilote est un réel espoir pour nous tous, une avancée technologique sans précédent, une grande première mondiale !